

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 29 août 2025 portant création de la spécialité « Première Main Haute Couture » de certificat de spécialisation et fixant ses modalités de délivrance

NOR : MENE2520515A

La ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-139 à D. 337-160 ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2020 modifié fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, du certificat de spécialisation, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 5 juin 2025 ;

Vu l'avis conforme de la commission professionnelle consultative « industrie » en date du 9 juillet 2025,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est créé la spécialité « Première Main Haute Couture » de certificat de spécialisation dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées par le présent arrêté.

Le certificat de spécialisation, spécialité « Première Main Haute Couture » est classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

La présentation synthétique du référentiel du diplôme figure en annexe I.

Art. 2. – Le référentiel des activités professionnelles est défini en annexe II, et le référentiel de compétences est défini en annexe III. Un lexique est ajouté en annexe III *bis*.

Art. 3. – Le référentiel d'évaluation est fixé en annexe IV qui comprend les parties IV.1 relative aux unités constitutives du diplôme, IV.2 relative au règlement d'examen, et IV.3 relative à la définition des épreuves sous la forme ponctuelle et sous la forme du contrôle en cours de formation.

Art. 4. – L'accès en formation à la spécialité « Première Main Haute Couture » de certificat de spécialisation est ouvert aux titulaires des diplômes ou titres suivants :

- baccalauréat professionnel « métiers de la couture et de la confection » ;
- baccalauréat professionnel « métiers de la mode vêtement » ;
- brevet professionnel « vêtement sur mesure, option couture flou, option tailleur dame, option tailleur homme ».

Il est également ouvert sur décision du recteur prise après avis de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation, aux personnes remplissant les conditions fixées à l'article D. 337-144 du code de l'éducation.

Art. 5. – La durée de la formation en milieu professionnel au titre de la préparation de la spécialité « Première Main Haute Couture » de certificat de spécialisation est de 16 semaines. Les modalités, l'organisation et les objectifs de cette formation sont définis en annexe V.

Art. 6. – La spécialité « Première Main Haute Couture » de certificat de spécialisation est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté, selon les conditions de délivrance prévues aux articles D. 337-147 à D. 337-153 du code de l'éducation.

Art. 7. – La première session d'examen de la spécialité « Première Main Haute Couture » de certificat de spécialisation, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2027.

Art. 8. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 août 2025.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
C. PASCAL

ANNEXES

Certificat de Spécialisation de niveau 4**« Première Main Haute Couture »****Table des matières**

ANNEXE I. – PRÉSENTATION DU DIPLÔME

I.1. Tableau de synthèse

ANNEXE II. – RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

II.1. Présentation

II.2. Insertion professionnelle visée

II.2.1. *Types d'emplois accessibles*II.2.2. *Secteurs d'activité*II.2.3. *Description des activités professionnelles*

II.3. Présentation des domaines d'activités

II.3.1. *Définition des activités professionnelles*

ANNEXE III. – RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

III.1. Définition des blocs de compétences

III.1.1. *Liste des compétences*III.1.2. *Blocs de compétences*

III.2. Définition des compétences et connaissances associées

ANNEXE III BIS. – LEXIQUE

ANNEXE IV. – RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

IV.1. Unités constitutives du diplôme

IV.2. Règlement d'examen

IV.3. Définition des épreuves

ANNEXE V. – PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

V.1. Présentation générale des périodes de formation en milieu professionnel

V.2. Modalités d'organisation des périodes de formation en milieu professionnel

V.2.1. *Pour la voie scolaire*V.2.2. *Pour la voie de l'apprentissage*V.2.3. *Pour la voie de la formation continue*V.2.4. *Positionnement*V.2.5. *Pour les candidats se présentant au titre de leur expérience professionnelle*

ANNEXE I

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Certificat de spécialisation spécialité Première Main Haute Couture

I.1. TABLEAU SYNTHÈSE ACTIVITÉS – COMPÉTENCES – UNITÉS

Activités professionnelles	Blocs de compétences	Unités professionnelles
<p>Pôle 1 - Préparation en vue du lancement d'un nouveau modèle. <u>Activité 1</u> : Préparation en vue du lancement d'un nouveau modèle.</p> <p>Pôle 2 - Réalisation du modèle. <u>Activité 2</u> : Préparation à la réalisation du nouveau modèle. <u>Activité 3</u> : Réalisation du modèle avant finitions. <u>Activité 4</u> : Finitions et livraison du modèle.</p>	<p>Bloc N°1 : Préparer le lancement du nouveau modèle <u>CP1</u> - S'approprier les données et dessins techniques du modèle. <u>CP2</u> - Élaborer son plan de réalisation. <u>CP3</u> - Formaliser par des notes personnelles le suivi de son activité.</p> <p>Bloc N°2 : Réaliser le nouveau modèle <u>CP4</u> - Contrôler visuellement la réalisation aux différentes étapes du modèle. <u>CP5</u> - Collaborer avec l'équipe pour produire les résultats attendus. <u>CP6</u> - Réaliser les gestes de Haute Couture.</p>	<p>Unité Professionnelle 1 Préparation du lancement du nouveau modèle</p> <p>Unité Professionnelle 2 Réalisation du nouveau modèle</p>

ANNEXE II

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

*Certificat de spécialisation spécialité Première Main Haute Couture***II.1. Présentation**

La Première Main, employée par une Maison de Haute Couture, réalise un modèle principalement à la main (certains assemblages pouvant être réalisés à la machine) en s'appuyant sur un patron en toile fourni par la ou le modéliste/toiliste, et sous le contrôle d'un Premier ou d'une Première d'Atelier.

Selon la taille de l'organisation, l'histoire et la culture des Maisons, la Première Main peut être spécialisée en flou ou tailleur. Elle intervient en Haute Couture impliquant des techniques traditionnelles spécifiques ou en prêt à porter de luxe intégrant des gestes de Haute Couture sur des matières ou matériaux spécifiques (ex : broderie, maille...). Dans cette perspective, ses activités peuvent varier.

II.2. Insertion professionnelle visée

Le ou la titulaire du diplôme peut intégrer soit un atelier de Haute Couture, soit un atelier de commandes spéciales, soit encore un atelier sur mesure, flou ou tailleur, aux postes de Première Main, Première Main qualifiée ou Première Main hautement qualifiée. Il ou elle évolue au sein de l'écosystème Haute Couture. Il ou elle réalise des modèles, tâche par tâche, sous la direction d'un Premier ou d'une Première d'Atelier. Au sein de l'atelier, la Première Main pourra être amenée à travailler avec le secteur coupe, voire devoir couper personnellement. Elle agit en collaboration avec d'autres corps de métiers proches (modéliste/toiliste).

Le modèle Haute Couture, unique, sur mesure, majoritairement préparé à la main, s'inscrit dans un cycle de vie durable. En effet, il peut être ajusté ou retouché, pour permettre sa transmission sur plusieurs générations. Il est créé par la Direction artistique, conçu par le service modélisme, puis réalisé par la Première Main, sous la direction du Premier ou de la Première d'Atelier. L'activité est conduite au rythme des collections, des incidences événementielles et médiatiques, ainsi que des commandes des clientes.

II.2.1. Types d'emplois accessibles

Principalement dans les Maisons de Haute Couture dont la liste est déterminée et publiée chaque année par le ministère chargé de l'Industrie ou dans les Maisons intégrant les gestes de Haute Couture.

Première Main débutante, Première Main qualifiée, Première Main hautement qualifiée, Mécanicien ou Mécanicienne modèle grand luxe pratiquant les gestes de Haute Couture.

Après expérience, la Première Main peut évoluer en Second ou Seconde d'Atelier.

II.2.2. Secteurs d'activité

Maisons de Haute Couture ou Maisons intégrant les gestes de Haute Couture, ateliers de commandes spéciales, ateliers sur mesure, flou ou tailleur, façonniers grand luxe ou ateliers intégrant les gestes de Haute Couture, services de retouche Haute Couture, organisations chargées de la conservation du patrimoine.

II.2.3. Description des activités professionnelles

Les activités professionnelles héritent de la tradition de la Haute Couture française, se perpétuent et se transforment à partir de gestes professionnels spécifiques à ce secteur d'activité. Ces gestes professionnels, au-delà des activités décrites ci-après, font l'objet d'un savoir-faire du patrimoine français. Ils seront décrits ci-après dans un inventaire, en complément du lexique annexé aux tâches professionnelles décrites dans le référentiel des activités professionnelles.

II.3. Présentation des domaines d'activités**Synthèse pôles/activités**

Pôle 1 - Préparation en vue du lancement d'un nouveau modèle.
Activité 1 : Préparation en vue du lancement d'un nouveau modèle.
Tâches associées : A1T1 - Prendre connaissance du travail à réaliser à l'occasion d'un dialogue. A1T2 - Analyser le patron en toile du modèle. A1T3 - Organiser, planifier le travail et décrire le processus de montage en vue du premier essayage. A1T4 - Envisager la réalisation de maquettes si nécessaire.

Pôle 2 - Réalisation du modèle.
Activité 2 : Préparation à la réalisation du nouveau modèle.
Tâches associées : A2T1 - Préparer la matière. A2T2 - Assembler manuellement tous les éléments du modèle en vue de chaque essayage. A2T3 - Contrôler sur mannequin aux mesures et procéder aux ajustements, tout au long de la préparation.
Activité 3 : Réalisation du modèle avant finitions.
Tâches associées : A3T1 - Prendre en compte les retouches (passage de fils de couleur différente à chaque opération de retouche). A3T2 - Utiliser le patron corrigé par le modéliste/toiliste, après dialogue avec la Première d'Atelier. A3T3 - Finaliser le montage du modèle (retrait des fils passés et de bâti, assemblage des différents éléments).
Activité 4 : Finitions et livraison du modèle.
Tâches associées : A4T1 - Réaliser les finitions (après essais si nécessaire). A4T2 - Contrôler la qualité (contrôle final, présence de la griffe, absence de fils et d'épingles). A4T3 - Faire valider le modèle par la Première d'Atelier avant conditionnement approprié.

Détail des activités et tâches professionnelles

Pôle 1 - Préparation en vue du lancement d'un nouveau modèle.	
Activité 1 : Préparation en vue du lancement d'un nouveau modèle.	
Tâches associées : A1T1 - Prendre connaissance du travail à réaliser à l'occasion d'un dialogue. A1T2 - Analyser le patron en toile du modèle. A1T3 - Organiser, planifier le travail et décrire le processus de montage en vue du premier essayage. A1T4 - Envisager la réalisation de maquettes si nécessaire.	
Conditions d'exercice	Moyens et ressources : Usages sociaux et culturels des Maisons de Haute Couture. Support de l'échange entre la Première d'Atelier et la Première Main. Données techniques et /ou références visuelles comportant usuellement : <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de commande (précisant le type d'évènement, le rétroplanning du projet incluant les dates limites - essayages et livraison -...). - Croquis. - Fiche de mesures. - Fiche modèle/Fiche de lancement (précisant les références matières, les métrages, les fournitures, les propositions de maquettes). - Référence d'un modèle de collection passée, archives, documents iconographiques. Éléments du patron en toile élaborés par les modélistes sur mannequin aux mesures de la cliente.
	Autonomie et responsabilité : Autonomie partielle, activité sous la responsabilité de la Première d'Atelier.
	Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> - Reformulation conforme de l'ensemble des opérations par la Première Main, responsable de la réalisation. - Traces de l'échange opéré. - Proposition argumentée d'une demande d'aide nécessaire pour réaliser le modèle, au regard des contraintes techniques et des délais. - Propositions validées de maquettes décrites lors du dialogue avec la Première d'Atelier. - Consensus exprimé entre les deux collaborateurs permettant le lancement du travail.

Pôle 2 - Réalisation du modèle.	
<i>La Première Main a la responsabilité de préserver la matière tout au long des opérations décrites dans toutes les activités du pôle 2.</i>	
Activité 2 : Préparation à la réalisation du nouveau modèle.	
Tâches associées : A2T1 - Préparer la matière. A2T2 - Assembler manuellement tous les éléments du modèle en vue de chaque essayage. A2T3 - Contrôler sur mannequin aux mesures et procéder aux ajustements, tout au long de la préparation.	
Conditions d'exercice	<p>Moyens et ressources : Espace de travail optimisé : tables adaptées avec assises ergonomiques, éclairage adapté (éclairage naturel). Matières d'œuvre fournies au métrage calculé (tissus, étoffes...). Fournitures (fermetures à glissière, boutons, épaulettes...).</p> <p>Matériels : - Toile à disposition. - Fers à repasser de différentes tailles, presses et matériels de repassage. - Fils spécifiques type grenadine, épingles, aiguilles, matériel personnel (ciseaux adaptés, mètre ruban, dés à coudre...).- Machines à coudre (surfileuse, piqueuse plate ou machine familiale). Éléments du patron en toile. Matériel de coupe (épingles, ciseaux, mètre ruban, craie...).</p> <p>Traces des consignes déterminées lors de l'échange entre la Première d'Atelier et la Première Main (spécifications). Mannequin aux mesures.</p>
	<p>Autonomie et responsabilité : A2T1 : Autonomie et responsabilité totale. A2T2 et A2T3 : Autonomie totale de réalisation, activité sous la responsabilité de la Première d'Atelier.</p>
	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décatisage correctement réalisé (matière nette et sans faux plis). - Utilisation optimale de la matière et des fournitures avec respect des droits-fils. - Coupe réalisée conformément aux exigences de qualité (coupes au carré et valeurs de ressources respectées pour chaque élément). - Passages de fils (droits-fils et contours) opérés sans entraver la matière. - Opérations de maintien de la matière conformes aux attendus. - Bâti correctement réalisé (respect des raccords et repères). - Organisation de l'espace de travail prise en compte. - Respect des règles d'hygiène. - Actions liées à la prévention des risques professionnels réalisées. - Le cas échéant, maquettes ou pièces d'études correctement réalisées. - Modèle conforme au croquis. - Qualité du rendu conforme aux critères d'excellence de la Haute Couture. - Respect du temps imparti en vue de l'essayage. - Bien-être et bien-tomber liés aux différentes étapes.

Pôle 2 - Réalisation du modèle.	
Activité 3 : Réalisation du modèle avant finitions.	
Tâches associées : A3T1 - Prendre en compte les retouches (passage de fils de couleur différente à chaque opération de retouche). A3T2 - Utiliser le patron corrigé par le modéliste/toiliste, après dialogue avec la Première d'Atelier. A3T3 - Finaliser le montage du modèle (retrait des fils passés et de bâti, assemblage des différents éléments).	
Conditions d'exercice	<p>Moyens et ressources : Espace de travail optimisé : tables adaptées avec assises ergonomiques, éclairage adapté (éclairage naturel). Matières d'œuvre fournies au métrage calculé (tissus, étoffes...). Fournitures (fermetures à glissière, boutons, épaulettes...).</p> <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toile à disposition. - Fers à repasser de différentes tailles, presses et matériels de repassage. - Fils spécifiques type grenadine, épingles, aiguilles, matériel personnel (ciseaux adaptés, mètre ruban, dés à coudre...). - Machines à coudre (surfileuse, piqueuse plate ou machine familiale). <p>Éléments du modèle coupé avec les valeurs de ressources. Matériel de coupe (épingles, ciseaux, mètre ruban, craie...).</p> <p>Traces des consignes déterminées lors de l'échange entre la Première d'Atelier et la Première Main (spécifications). Mannequin aux mesures.</p>
	<p>Autonomie et responsabilité : A3T1 et A3T3 : Autonomie et responsabilité totale. A3T2 : Autonomie totale de réalisation, activité sous la responsabilité de la Première d'Atelier.</p>
	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâti correctement réalisé (respect des raccords et repères). - Passages de fils (droits-fils et contours) opérés sans entraver la matière. - Utilisation optimale de la matière et des fournitures avec respect des droits-fils. - Opérations de maintien de la matière conformes aux attendus. - Respect des gestes de Haute Couture dans les assemblages. - Organisation de l'espace de travail prise en compte. - Respect strict des règles d'hygiène. - Actions liées à la prévention des risques professionnels entièrement réalisées. - Maquettes ou pièces d'études correctement réalisées, le cas échéant. - Modèle conforme au croquis. - Qualité du rendu conforme aux critères d'excellence de la Haute Couture. - Bien-être et bien-tomber liés aux différentes étapes.

Pôle 2 - Réalisation du modèle.	
Activité 4 : Finitions et livraison du modèle.	
Tâches associées : A4T1 - Réaliser les finitions (après essais si nécessaire). A4T2 - Contrôler la qualité (contrôle final, présence de la griffe, absence de fils et d'épingles). A4T3 - Faire valider le modèle par la Première d'Atelier avant conditionnement approprié.	
Conditions d'exercice	<p>Moyens et ressources : Espace de travail optimisé : tables adaptées avec assises ergonomiques, éclairage adapté (éclairage naturel). Matières d'œuvre fournies au métrage calculé (tissus, étoffes...). Fournitures (fermetures à glissière, boutons, épaulettes...).</p> <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toile à disposition. - Fers à repasser de différentes tailles, presses et matériels de repassage. - Fils spécifiques type grenadine, épingles, aiguilles, matériel personnel (ciseaux adaptés, mètre ruban, dés à coudre...). - Machines à coudre (surfileuse, piqueuse plate ou machine familiale). <p>Éléments du modèle coupé avec les valeurs de ressources. Matériel de coupe (épingles, ciseaux, mètre ruban, craie...).</p> <p>Traces des consignes déterminées lors de l'échange entre la Première d'Atelier et la Première Main (spécifications). Mannequin aux mesures.</p>
	<p>Autonomie et responsabilité : A4T1 : Autonomie et responsabilité totale. A4T2 et A4T3 : Autonomie totale de réalisation, activité sous la responsabilité de la Première d'Atelier.</p>
	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation optimale de la matière et des fournitures avec respect des droits-fils. - Opérations de maintien de la matière conformes aux attendus. - Griffe posée avec respect des règles de pose. - Respect des gestes de Haute Couture dans les assemblages et finitions. - Archivage des dossiers et ressources de réalisation mises à jour. - Respect strict des règles d'hygiène. - Actions liées à la prévention des risques professionnels entièrement réalisées. - Maquettes ou pièces d'études correctement réalisées, le cas échéant. - Modèle conforme au croquis. - Qualité du rendu conforme aux critères d'excellence de la Haute Couture. - Bien-être et bien-tomber conforme aux attendus.

ANNEXE III

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Certificat de spécialisation spécialité Première Main Haute Couture

III.1. Définition des blocs de compétences

III.1.1. Liste des compétences

CP1	S'approprier les données et dessins techniques du modèle
CP2	Élaborer son plan de réalisation
CP3	Formaliser par des notes personnelles le suivi de son activité
CP4	Contrôler visuellement la réalisation aux différentes étapes du modèle
CP5	Collaborer avec l'équipe pour produire les résultats attendus
CP6	Réaliser les gestes de Haute Couture

III.1.2. Blocs de compétences

		CP1	CP2	CP3	CP4	CP5	CP6
Bloc 1 Préparer le lancement du nouveau modèle	A1 Préparation en vue du lancement d'un nouveau modèle	1	1	1	2	2	
Bloc 2 Réaliser le nouveau modèle	A2 Préparation à la réalisation du nouveau modèle	2	2		1		2
	A3 Réalisation du modèle avant finitions		3		3	1	2
	A4 Finitions et livraison du modèle		3	2	3	3	1

Le tableau présente les compétences mobilisées dans chaque bloc de compétences. Les compétences principalement mobilisées portent l'indice 1. L'indice 2 précise que la compétence est mobilisée, mais dans une plus faible mesure, et l'indice 3 indique une faible mobilisation des compétences correspondantes en jeu.

Les blocs de compétences sont donc principalement déterminés par les compétences dont l'indice est de 1 au regard des activités professionnelles. Les unités constitutives du diplôme cibleront ces compétences d'indice 1.

III.2. Définition des compétences et connaissances associées

Spécification d'acquisition et de maîtrise des savoirs	Indicateur	Niveau			
		1	2	3	4
Le savoir est relatif à la recherche, au repérage, à la sélection, à l'organisation, à la mémorisation, à la restitution de l'information et à la transformation de cette information en connaissance : vocabulaire, technique, règle, loi, formule « Je connais »	Niveau d'INFORMATION	X			
Le savoir est relatif à la mobilisation des connaissances dans un contexte spécifique pour représenter, modéliser, interpréter, expliquer, justifier des faits ou des données, pour relier des causes à des constats « Je comprends, j'explique »	Niveau de COMPRÉHENSION		X		
Le savoir est relatif à l'application, au réinvestissement ou au transfert de méthodes, ou de démarches de résolution de problèmes dans de nouvelles situations et en mobilisant les compétences et les connaissances acquises « J'applique, je décide, je mets en œuvre »	Niveau de MAÎTRISE D'OUTILS			X	
Le savoir est relatif à la maîtrise d'une méthodologie de résolution de problèmes « J'analyse et j'évalue »	Niveau de MAÎTRISE MÉTHODOLOGIQUE				X

CP1	S'approprier les données et dessins techniques du modèle
<p>Illustration de situations professionnelles mobilisant la compétence : La compétence CP1 est particulièrement mobilisée notamment lors de la récupération des éléments du patron et de l'échange avec la Première d'Atelier. La Première Main identifie alors les caractéristiques du tissu et les tests à effectuer, identifie le sens de coupe ou encore vérifie le rendu par rapport au croquis initial et le compare à l'attendu.</p>	
<p>Principales activités ou tâches mettant en œuvre la compétence : A1T1 - Prendre connaissance du travail à réaliser à l'occasion d'un dialogue. A1T2 - Analyser le patron en toile du modèle. A1T3 - Organiser, planifier le travail et décrire le processus de montage en vue du premier essayage. A2T3 - Contrôler sur mannequin aux mesures et procéder aux ajustements, tout au long de la préparation.</p>	
<p>Connaissances associées (et niveaux taxonomiques)</p>	
Connaissance du vocabulaire technique du métier.	Niveau 3
Connaissance de morphologie, des prises de mesures, des lignes du corps.	Niveau 3
Connaissance des matières, des fournitures et des fils et de leurs réactions.	Niveau 3
Représentation de la 2D (à plat) à la 3D (volumes) et réciproquement.	Niveau 3
Connaissance des dimensions liées aux éléments et placements.	Niveau 4
Connaissance des caractéristiques de la coupe.	Niveau 4
Connaissance des « modèles de référence » de la Maison.	Niveau 3
Connaissance des « Gestes signatures » et du niveau d'exigence de la Maison.	Niveau 3
<p>Critères d'évaluation de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le travail réalisé respecte les caractéristiques du croquis initial et des représentations figuratives (volume, pièces, dimensions, respect des matières...). - Le travail est régulièrement vérifié en le posant sur le mannequin et mis en concordance avec le croquis et le dossier. - La Première Main tient compte des spécificités de chaque matière aux différentes étapes. - Le bien-être constaté est conforme aux exigences de la Maison ou les écarts sont identifiés et corrigés, au fur et à mesure de l'avancement. 	

CP2	Élaborer son plan de réalisation	
Illustration de situations professionnelles mobilisant la compétence :		
<p>La compétence est mobilisée quand, après avoir pris connaissance de la demande pour un nouveau modèle, la Première Main repère les spécificités du modèle par l'analyse de la toile. Elle exploite alors toutes les informations disponibles, prenant en compte les matériaux, les difficultés éventuelles. Si nécessaire, elle envisage des maquettes et valide leur conformité. La Première Main construit déjà intellectuellement cette planification, intégrant une organisation, conduisant à la première présentation du modèle sur le mannequin. Cette compétence est remobilisée, consolidée à chaque nouveau modèle à réaliser et s'enrichit de chaque nouvelle expérience.</p>		
Principales activités ou tâches mettant en œuvre la compétence :		
<p>A1T2 - Analyser le patron en toile du modèle. A1T3 - Organiser, planifier le travail et décrire le processus de montage en vue du premier essayage. A1T4 - Envisager la réalisation de maquettes si nécessaire. A2T1 - Préparer la matière. A2T2 - Assembler manuellement tous les éléments du modèle en vue de chaque essayage. A2T3 - Contrôler sur mannequin aux mesures et procéder aux ajustements, tout au long de la préparation. A3T3 : Finaliser le montage du modèle (retrait des fils passés et de bâti, assemblage des différents éléments). A4T3 : Faire valider le modèle par la Première d'Atelier avant conditionnement approprié.</p>		
Connaissances associées (et niveaux taxonomiques)		
Connaissance des « Gestes signatures » et du niveau d'exigence de la Maison.		Niveau 3
Connaissance du processus de réalisation d'un modèle Haute Couture.		Niveau 3
Connaissances de l'exploitation du patron en toile lors des différentes étapes de confection (tissu et entollages, renforts, plis d'aisance, sens du tissu, DL...)		Niveau 4
Connaissance des techniques de couture main et machine.		Niveau 3
Connaissance des techniques de moulage		Niveau 3
Représentation de la 2D (à plat) à la 3D (volumes) et réciproquement.		Niveau 3
Connaissance des techniques de montage, de doublage, de renforts.		Niveau 4
Connaissance du bien-aller, du tombé, des aplombs, des techniques de contrôles (miroir)...		Niveau 3
Connaissance des matières d'œuvre, matériaux et fournitures.		Niveau 3
Connaissance des critères de qualité		Niveau 3
Critères d'évaluation de la compétence		
<ul style="list-style-type: none"> - La transcription des interprétations du patron est conforme à la demande du modéliste. - L'ordre de la réalisation des éléments est cohérent et permet un montage efficient tenant compte des contraintes techniques et des matières d'œuvre. - Les maquettes permettent la validation des techniques utilisées et renforcent les critères d'autoévaluation. - Les échanges sur le mannequin aux différentes étapes avec la Première d'Atelier sont planifiés. - Le plan de réalisation proposé est validé par la Première d'Atelier. 		

CP3	Formaliser par des notes personnelles le suivi de son activité																				
<p>Illustration de situations professionnelles mobilisant la compétence : La compétence CP3 est mobilisée dès lors que la Première d'Atelier donne des informations, des consignes importantes à la mise en œuvre du nouveau modèle. Elle l'est également à la fin d'un projet, pour la réalisation de son propre book. Sont ainsi formalisées les remarques issues du dialogue avec la Première d'Atelier, celles produites à l'issue des tests réalisés au moyen de maquettes, de pièces d'étude, à la fin d'un projet.</p>																					
<p>Principales activités ou tâches mettant en œuvre la compétence : A1T1 - Prendre connaissance du travail à réaliser à l'occasion d'un dialogue. A1T3 - Organiser, planifier le travail et décrire le processus de montage en vue du premier essayage. A4T3 : Faire valider le modèle par la Première d'Atelier avant conditionnement approprié</p>																					
<p>Connaissances associées (et niveaux taxonomiques)</p> <table border="0"> <tr> <td>Connaissance des « modèles de référence » de la Maison.</td> <td style="text-align: right;">Niveau 3</td> </tr> <tr> <td>Connaissance des « Gestes signatures » et du niveau d'exigence de la Maison.</td> <td style="text-align: right;">Niveau 3</td> </tr> <tr> <td>Connaissance du processus de réalisation d'un modèle Haute Couture.</td> <td style="text-align: right;">Niveau 4</td> </tr> <tr> <td>Connaissance des rôles, responsabilités et des missions de chaque membre de l'équipe de l'atelier (toiliste, Première Main, Première d'Atelier, modéliste/toiliste).</td> <td style="text-align: right;">Niveau 4</td> </tr> <tr> <td>Connaissance des techniques de couture main et machine.</td> <td style="text-align: right;">Niveau 3</td> </tr> <tr> <td>Connaissance du vocabulaire technique du métier.</td> <td style="text-align: right;">Niveau 4</td> </tr> <tr> <td>Connaissance des matières d'œuvre, matériaux et fournitures.</td> <td style="text-align: right;">Niveau 3</td> </tr> <tr> <td>Techniques d'organisation des notes, et de sauvegarde de traces de l'activité.</td> <td style="text-align: right;">Niveau 3</td> </tr> <tr> <td>Connaissance de l'exploitation d'outils numériques.</td> <td style="text-align: right;">Niveau 3</td> </tr> <tr> <td>Méthodes d'archivage dans la Maison et droits de confidentialité / droits d'auteurs.</td> <td style="text-align: right;">Niveau 3</td> </tr> </table>		Connaissance des « modèles de référence » de la Maison.	Niveau 3	Connaissance des « Gestes signatures » et du niveau d'exigence de la Maison.	Niveau 3	Connaissance du processus de réalisation d'un modèle Haute Couture.	Niveau 4	Connaissance des rôles, responsabilités et des missions de chaque membre de l'équipe de l'atelier (toiliste, Première Main, Première d'Atelier, modéliste/toiliste).	Niveau 4	Connaissance des techniques de couture main et machine.	Niveau 3	Connaissance du vocabulaire technique du métier.	Niveau 4	Connaissance des matières d'œuvre, matériaux et fournitures.	Niveau 3	Techniques d'organisation des notes, et de sauvegarde de traces de l'activité.	Niveau 3	Connaissance de l'exploitation d'outils numériques.	Niveau 3	Méthodes d'archivage dans la Maison et droits de confidentialité / droits d'auteurs.	Niveau 3
Connaissance des « modèles de référence » de la Maison.	Niveau 3																				
Connaissance des « Gestes signatures » et du niveau d'exigence de la Maison.	Niveau 3																				
Connaissance du processus de réalisation d'un modèle Haute Couture.	Niveau 4																				
Connaissance des rôles, responsabilités et des missions de chaque membre de l'équipe de l'atelier (toiliste, Première Main, Première d'Atelier, modéliste/toiliste).	Niveau 4																				
Connaissance des techniques de couture main et machine.	Niveau 3																				
Connaissance du vocabulaire technique du métier.	Niveau 4																				
Connaissance des matières d'œuvre, matériaux et fournitures.	Niveau 3																				
Techniques d'organisation des notes, et de sauvegarde de traces de l'activité.	Niveau 3																				
Connaissance de l'exploitation d'outils numériques.	Niveau 3																				
Méthodes d'archivage dans la Maison et droits de confidentialité / droits d'auteurs.	Niveau 3																				
<p>Critères d'évaluation de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des notes techniques sont constituées à destination du patrimoine de la Maison et à des fins de notes personnelles. - Le délai de réalisation de chaque opération est repéré à chaque étape pour permettre des décisions dans l'exécution. - Les notes sont claires, complètes et structurées pour favoriser un retour, une formulation, à la demande. - Le choix des notes saisies est pertinent pour en permettre l'exploitation. - La constitution de notes techniques, suite à la réalisation des pièces ou des maquettes et à leur analyse, permet à la Première Main de formuler des argumentations de choix. - La formalisation des étapes de réalisation vient consolider les ajustements, modifications apportées au modèle produisant ou reproduisant les références de l'Atelier. - La formalisation respecte la confidentialité (chartes, protection des collaborateurs et clientes). 																					

CP4	Contrôler visuellement la réalisation aux différentes étapes du modèle
<p>Illustration de situations professionnelles mobilisant la compétence : Lors des dialogues entre la Première d'Atelier et la Première Main autour du mannequin aux mesures et particulièrement à la fin de la réalisation du modèle, avant la livraison, la compétence est mobilisée. L'expérience répétée exerce le regard et c'est par ces contrôles visuels, suivis de commentaires ou d'analyses portés au modèle que la Première Main est particulièrement reconnue.</p>	
<p>Principales activités ou tâches mettant en œuvre la compétence : A1T1 - Prendre connaissance du travail à réaliser à l'occasion d'un dialogue. A2T1 - Préparer la matière. A2T3 - Contrôler sur mannequin aux mesures et procéder aux ajustements, tout au long de la préparation. A3T2 - Utiliser le patron corrigé par le modéliste/toiliste, après dialogue avec la Première d'Atelier. A4T3 - Faire valider le modèle par la Première d'Atelier avant conditionnement approprié.</p>	
<p>Connaissances associées (et niveaux taxonomiques)</p>	
Connaissance de morphologie, des prises de mesures, des lignes du corps.	Niveau 4
Connaissance des matières et des réactions dans les associations.	Niveau 3
Représentation de la 2D (à plat) à la 3D (volumes) et réciproquement.	Niveau 3
Connaissance des « modèles de référence » de la Maison.	Niveau 3
Connaissance des techniques d'utilisation du mannequin, des essayages et de leur préparation.	Niveau 4
Connaissance des techniques de montage, de doublage, de renforts.	Niveau 4
Connaissance du bien-être, du tombé, des aplombs, des techniques de contrôle (miroir)...	Niveau 3
<p>Critères d'évaluation de la compétence</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Le modèle à chaque étape est conforme au croquis et aux autres formes de représentation du modèle. - Les défauts à corriger sont identifiés tout au long de la réalisation du modèle. - Juste avant livraison, le contrôle visuel opéré permet la détection des épingles et des fils oubliés. - Le contrôle visuel des éléments permet le déroulement, normal et fluide, des opérations. - Le contrôle visuel des formes (symétries, asymétries...) permet le déroulement normal des opérations. - Les repères du modéliste/toiliste sont pris en compte dans la réalisation du modèle. - Les photographies produites, quand elles sont demandées (maquettes), sont pertinentes pour leur usage. 	

CP5	Collaborer avec l'équipe pour produire les résultats attendus
<p>Illustration de situations professionnelles mobilisant la compétence : La compétence CP5 est plus particulièrement mobilisée lors de la récupération des informations relatives à un nouveau modèle. A l'occasion des débriefings post-essayage, la Première Main collabore avec l'équipe de l'atelier (la Première d'Atelier, le modéliste/toiliste, les apprentis, etc.). Au regard de la charge de travail, d'autres Premières Mains sont requises pour une aide à apporter, nécessitant une collaboration.</p>	
<p>Principales activités ou tâches mettant en œuvre la compétence : A1T2 - Analyser le patron en toile du modèle. A1T3 - Organiser, planifier le travail et décrire le processus de montage en vue du premier essayage. A1T4 - Envisager la réalisation de maquettes si nécessaire. A3T1 - Prendre en compte les retouches (passage de fils de couleur différente à chaque opération de retouche). A3T3 - Finaliser le montage du modèle (retrait des fils passés et de bâti, assemblage des différents éléments). A4T1 - Réaliser les finitions (après essais si nécessaire). A4T2 - Contrôler la qualité (contrôle final, présence de la griffe, absence de fils et d'épingles).</p>	
<p>Connaissances associées (et niveaux taxonomiques)</p>	
Connaissance des techniques de communication professionnelle, en respect des codes et coutumes de l'atelier (langage propre à la Haute Couture).	Niveau 3
Connaissance des « Gestes signatures » et du niveau d'exigence de la Maison.	Niveau 3
Connaissance des techniques d'argumentation.	Niveau 3
Connaissance des techniques de collaboration et des techniques d'écoute active.	Niveau 3
Connaissance du processus de réalisation d'un modèle Haute Couture.	Niveau 3
Connaissance des rôles, responsabilités et des missions de chaque membre de l'équipe de l'atelier (Première d'Atelier, modéliste/toiliste, Première Main, etc.).	Niveau 3
Connaissance des techniques de couture main et machine.	Niveau 3
Connaissance du vocabulaire technique du métier.	Niveau 3
Connaissance des matières d'œuvre et fournitures	Niveau 3
<p>Critères d'évaluation de la compétence</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - La reformulation d'une demande est conforme à celle attendue. - La Première Main fait preuve de résilience face aux modifications ou choix nouveaux exprimés. - Les informations sont échangées avec les membres de l'équipe de manière claire et concise. - Les changements de priorités sont pris en compte et respectés. - Les remarques sont formulées aux autres de manière constructive. - Les commentaires et critiques reçus sont acceptés positivement et déclenchent des actions correctrices. - La Première Main participe activement et positivement au travail d'équipe. - Les contributions de ses actions sur le modèle et sur le travail de l'équipe sont perçues positivement. - Les différents modes opératoires partagés sont justifiés, argumentés et pertinents. - Les demandes sont prises en compte et respectées. 	

CP6	Réaliser les gestes de Haute Couture
<p>Illustration de situations professionnelles mobilisant la compétence : Tout au long du projet, le caractère unique du modèle, la noblesse des matières et matériaux, et la réalisation à la main des opérations, obligent à l'excellence des savoir-faire par la mobilisation de gestes propres à la Haute Couture.</p>	
<p>Principales activités ou tâches mettant en œuvre la compétence : A2T1 - Préparer la matière. A2T2 - Assembler manuellement tous les éléments du modèle en vue de chaque essayage. A2T3 - Contrôler sur mannequin aux mesures et procéder aux ajustements, tout au long de la préparation. A3T1 - Prendre en compte les retouches (passage de fils de couleur différente à chaque opération de retouche). A3T2 - Utiliser le patron corrigé par le modéliste/toiliste, après dialogue avec la Première d'atelier. A3T3 - Finaliser le montage du modèle (retrait des fils passés et de bâti, assemblage des différents éléments). A4T1 - Réaliser les finitions (après essais si nécessaire). A4T2 - Contrôler la qualité (contrôle final, présence de la griffe, absence de fils et d'épingles). A4T3 - Faire valider le modèle par la Première d'Atelier avant conditionnement approprié</p>	
<p>Connaissances associées (et niveaux taxonomiques)</p>	
Connaissance des techniques Flou et Tailleur.	Niveau 4
Connaissance des « modèles de référence » de la Maison et des « Gestes signatures ».	Niveau 3
Connaissance du vocabulaire technique du métier.	Niveau 3
Connaissance des matières.	Niveau 4
Connaissance de la morphologie, des prises de mesures, des lignes du corps.	Niveau 3
Connaissance des techniques d'utilisation du mannequin, des essayages et de leur préparation.	Niveau 3
Connaissance des techniques de montage, de doublage, de renforts.	Niveau 4
Connaissance du bien-être, du tombé, des aplombs, des techniques de contrôles (miroir)...	Niveau 3
Connaissance des techniques de préparation de la matière (décatissage placement et coupe).	Niveau 4
Connaissance des techniques d'épinglage, de repassage, d'entoilage, surfilage, ...	Niveau 4
Connaissance des techniques de finitions (broderies, passementeries, boutons, griffes, ...).	Niveau 4
Connaissances des machines, outils, matériels et outillages.	Niveau 4
Organisation des postes de travail, ergonomie, extrême propreté ; vigilance sur la préservation des matières et maintenance des équipements.	Niveau 3
<p>Critères d'évaluation de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les opérations sont conduites et réalisées avec un soin et un respect rigoureux des matières et matériaux. - Les points sont d'une grande régularité et d'une grande précision qui visent la perfection. - Les passages de fils respectent scrupuleusement le sens des droits-fils et ne contraignent pas les matières autrement que prévu. - Les choix des fils pour chaque opération et leur couleur sont en adéquation avec les pratiques de l'atelier. - Les outils et matériels sont rigoureusement adaptés au besoin de la matière et de l'opération. - Les espaces pour réaliser les gestes et les postes de travail sont maintenus parfaitement opérationnels. - Les besoins de concentration des membres de l'équipe sont respectés. - Les autocontrôles sont appliqués avec rigueur à chaque étape pour garantir les critères de qualité et respecter les temps escomptés. - Les contrôles réguliers de la Première d'Atelier sont favorisés par une démarche active de la Première Main qui s'assure des validations qui engagent sa responsabilité. - La collaboration de Premières Mains à une même réalisation d'un modèle respecte les responsabilités de chaque membre de l'équipe. - La disponibilité de la Première Main aux adaptations décidées est totale, jusqu'à la livraison du modèle. - La Première Main fait montre de sa responsabilité pour la réalisation des gestes de Haute Couture. 	

ANNEXE III bis

LEXIQUE

*Certificat de spécialisation spécialité Première Main Haute Couture***Particularités des gestes professionnels exclusifs de la Haute Couture**

Flou (Le tissu nous « oblige »)

Décatissage (flou et tailleur)

Repassage fer à chaud ou vapeur, à respecter en fonction des matières.

Passage systématique des fils (flou et tailleur)

Fils plats, contours des pièces, droits-fils.

Glaçage.

Assemblage manuel pour un essayage (flou et tailleur)

Bâti systématique (bâti donnant l'impression d'un rendu fini à la cliente).

Coutures ouvertes au fil (pour éviter de marquer au fer).

Les structures ajoutées pour créer des formes sont piquées machine.

Pose de gros grains de taille sur organza (flou et tailleur)

Avec un point bagué.

Fronces à la main (flou et tailleur)

ou fronces machine ou poussette.

Repassage (flou et tailleur)

Fers à chaud (pattemouille) pour ouvrir les coutures tout au long de la réalisation.

Finitions (flou)

Surfil main.

Boutonnière lingère (tissus légers).

Roulotté main.

Doublure rabattue à la main.

Bride brodée.

Habillage des pressions (les pressions plastiques peuvent être laissées nues, crochets, agrafes).

Bouton posé à la main.

Queue de rat.

Couture baguette.

Passepoil.

Coin d'onglet.

Couture gansée à la main.

Ganse et galon, chaîne en finitions à la main.

Griffe Haute Couture (étiquette).

Tailleur (On « oblige » le tissu)

Picotage tailleur (point de chevron).

Bâtissage pour les essayages.

Pose de droit-fil lacette sur les revers de cols (anti déformation).

Fabrication des épauettes, bananes, cigarettes ou balayettes.

Coutures baguées avec les doublures de côté.

Repassage au fer chaud ou vapeur.

Pied de col en vue du montage du col.

Structures ajoutées pour créer des formes fabriquées à la main et cousues à la main.

Préparation : passage de fils.

Hausse du pantalon fabriquée.

Finitions (tailleur)

Finitions décoratives : point de chausson, point de sellier, point arrière, point de puce.

Fond de propreté.

Fonds de poche.

Abeilles.

Surfil main.

Boutonnière tailleur main.

Boutonnière passepoil.

Poches (techniques propres à la Haute Couture).

Doublure de manche rabattue sur l'emmanchure à la main.

La totalité de la doublure du modèle est rabattue main.

Brides brodées.

Habillage des pressions (les pressions plastiques peuvent être laissées nues, crochets, agrafes).

Boutons posés à la main.

Queues de rat.

Passepoil.

Couture gansée à la main.

Ganses et galons, chaines en finitions à la main.

Griffes Haute Couture (étiquette).

Outillage

Les outils utilisés sont souvent propres à la Haute Couture et différents en flou ou en tailleur.

Dé en argent ou dé en silicone, dé exigé en flou ou dé ouvert, exigé aussi, en tailleur.

En tailleur, les ciseaux sont nettement plus gros et les fers plus lourds.

Le mannequin est modelé et adapté aux mesures de la cliente.

Les jeannettes et coussins de repassage (bichons ou cochons) sont recouverts.

Le repassage des broderies se fait avec un molleton.

Les planches à picots ou à velours silicone, sont coupées sur mesure.

Lexique

Abeille : méthode de broderie en triangle et en relief qui crée un effet tridimensionnel sur le tissu pour renforcer une fente.

Anglaise : couture qui relie le dessus de col au-dessus de la parementure du modèle tailleur.

Alèze : tissu absorbant utilisé comme protection des plans de travail, généralement placé sous un tissu principal pour éviter les déformations ou les salissures pendant la confection.

Aplomb : respect des droits-fils qui permet d'évaluer la qualité de la coupe et le positionnement du patron. Un vêtement a un bon aplomb lorsqu'il est bien équilibré et symétrique, sans plis ou déformations. L'aplomb est un critère important pour évaluer le montage et le rendu d'un modèle.

Bâti : un point à la main qui permet d'effectuer un premier assemblage des différentes parties de vêtement. Le bâti se découde et s'enlève facilement. Il est indispensable pour un essayage et il empêche le tissu de glisser pendant le montage.

Biais : bande de tissu découpée en diagonale par rapport au droit fil (à un angle de 45 degrés). Cette découpe donne au biais une certaine élasticité, ce qui permet de l'utiliser pour des finitions arrondies ou courbes sans créer de plis. Le biais est souvent utilisé pour border les modèles, ou les accessoires, offrant ainsi une finition nette et flexible. Il est particulièrement utile pour éviter que les bords du tissu ne s'effilochent.

Boutonnière : fente brodée ou passepoilée dans laquelle est introduit le bouton qui sert à fermer le modèle (blouse, chemise, veste, manteau, robe, jupe, pantalon, etc.).

Caler/régler : action de caler la toile sur le mannequin, ajuster le modèle ou le patron directement sur un mannequin pour obtenir une coupe et un ajustement précis avant la confection finale. Cette étape est essentielle pour s'assurer que le modèle tombe bien. Caler au mannequin est une étape cruciale dans le processus de création de modèles, car elle permet de voir comment le modèle se comporte en trois dimensions, ce qui est souvent difficile à évaluer uniquement à partir du patron à plat. Cela aide à obtenir un ajustement personnalisé et à corriger les imperfections avant la confection finale du modèle.

Cigarette : élément rapporté après l'assemblage de la manche à une emmanchure en lui donnant une courbure naturelle, pour nourrir la tête de manche.

Coupe à plat : technique où les pièces du patron sont découpées directement sur le tissu à plat.

Couture anglaise : technique d'assemblage réalisée en deux étapes, sur tissu fin et transparent, qui consiste à réaliser en premier lieu une couture sur l'endroit du tissu à retourner pour qu'elle soit visible sur l'envers.

Cranter : action de couper pour adapter une forme ou courbe et donner de l'aisance.

Décatisage : action qui consiste à soumettre le tissu à de la chaleur ou à de la vapeur d'eau afin de redresser les droits-fils, de le stabiliser, de lui donner une finition plus régulière, et d'éviter qu'il ne rétrécisse ou se déforme après lavage ou utilisation au montage.

Double apprêt : après essayage, action de corriger sur le patron les défauts identifiés.

Droit-fil : le droit-fil est la direction verticale (sens chaîne direction longueur) des fils du tissu. Il est parallèle aux lisières et perpendiculaire au travers du tissu (sens trame). La majeure partie du tissu utilisé pour confectionner des vêtements se coupe dans le droit-fil. Ainsi, il ne se détend pas et le modèle reste en place et maintient son aspect initial.

Embu : valeur en surplus obligatoire pour certains montages (taille, manche, coude, hanche, pince poitrine).

Entoilage : l'entoilage en couture est un matériau utilisé pour renforcer ou rigidifier certaines parties d'un modèle. Il se place généralement entre le tissu extérieur et la doublure, sur l'envers du tissu principal. L'entoilage

est couramment utilisé dans les zones qui nécessitent plus de structure ou de maintien, comme les cols, les poignets, les ceintures, les boutonniers, ou les parementures.

Il existe deux principaux types d'entoilage :

- entoilage thermocollant : il possède une couche de colle qui s'active sous l'effet de la chaleur (avec une thermocolleuse ou au fer à repasser), adhérant ainsi au tissu ;
- entoilage non thermocollant : il est cousu directement sur le tissu pour le renforcer, sans utiliser de colle.

L'entoilage existe en différentes épaisseurs et rigidités (léger, moyen, lourd) en fonction des besoins du projet et du type de tissu. Il est essentiel pour obtenir une belle tenue et un rendu professionnel dans de nombreux ouvrages de couture.

Répétition du motif/Fréquence/Pas : sur une étoffe avec motif, identification de la distance entre deux motifs identiques. Permet de se repérer dans le placement avec un risque de perte de matière.

Fronces/plis froncés : une valeur variable de tissu resserré avec un fil qui réduit sa largeur selon le volume qu'on désire donner au modèle.

Glaçage : permet de maintenir ensemble deux épaisseurs de tissu.

Ligne de saignée : Ligne verticale sur la partie devant du bras (ou devant de la manche) qui traverse la veine du sang à l'intérieur du coude.

Ligne de coude : ligne verticale sur la partie dos de bras (ou dos de la manche) qui traverse le coude. Dans la manche tailleur c'est la couture verticale dos.

Mannequin cabine : personne dont la fonction principale est d'essayer les modèles pendant leur phase de conception et de fabrication. Elle est engagée pour essayer des prototypes ou des échantillons de modèles afin de vérifier l'ajustement, l'aplomb, et le confort des pièces en cours de création. Le terme « cabine » vient du fait que ces essayages ont lieu dans des cabines d'essayage soit dans les ateliers de couture soit au studio.

Mannequin d'atelier : buste ou forme tridimensionnelle utilisée en couture pour créer, ajuster et visualiser des modèles en cours de conception. Contrairement à une mannequin cabine (qui est une personne), le mannequin d'atelier est un outil statique recouvert de tissu, et représente généralement les proportions d'une taille standard ou spécifique.

Moulage : technique où le tissu est positionné directement sur un mannequin ou un buste pour créer des formes et des ajustements en trois dimensions. Il permet d'obtenir le patron d'un modèle.

Ourllets mouchoirs : ourler consiste à apporter une finition au bord du tissu en le repliant sur lui-même sur l'envers et en cousant les deux épaisseurs ainsi obtenues (cas d'un ourlet simple). Un ourlet mouchoir (ou roulotté) est un ourlet très étroit.

Ouvrir les coutures au fer : action de repasser pour écraser les ressources et rendre la couture nette.

Ouvrir les coutures au fil : action de coudre chaque partie de la couture sans casser la matière.

Pattemouille : linge mouillé que l'on interpose entre le fer et le tissu pour repasser certains vêtements. Elle peut être réalisée à partir d'un tissu blanc 100 % coton, non pelucheux et bien lavé pour être débarrassé de tout apprêt, ou bien en organza de soie. Elle est utilisée durant le travail de décatissage, de montage pour ouvrir les coutures ou aplatir les pinces, sans risque de lustrer ou de brûler le tissu. Elle doit être humectée et non mouillée. Le fer à vapeur avec une protection en Teflon ne remplace pas toujours l'usage de la pattemouille.

Picotage : points réalisés pour mettre en forme l'entoilage et l'étoffe, comme, par exemple, faire rouler un col ou un revers.

Point de chausson : point de couture à la main utilisé principalement pour les finitions, les ourlets invisibles ou la fixation de doublures dans les modèles. Le point de chausson s'obtient en piquant l'aiguille perpendiculairement au bord du tissu et en créant des points obliques qui se rejoignent de manière régulière. Il forme ainsi un zigzag sur le bord du tissu. En plus d'être esthétique, il permet d'éviter que les bords ne s'effilochent.

Point puce : petit point arrière invisible destiné à maintenir la doublure en retrait du bord du modèle.

Queue de rat : cordon tubulaire très fin, obtenu en repliant et cousant un morceau de tissu sur lui-même coupé dans le biais. Technique souvent employée pour créer des finitions raffinées sur des vêtements former des passants discrets pour des boutons ou des lacets, ajouter des détails délicats sur des robes corsages ou accessoire.

Renfort : tissu qui permet de rigidifier une partie fragile (incrustation, entrée de poche, ...) ou pour donner du corps à la matière (ourlets ...)

Revers : partie de tissu repliée sur l'endroit (l'endroit sur l'endroit).

Roulotté : bord d'un tissu finement roulé à la main sur lui-même et fixé par des points main invisibles sur l'endroit du modèle.

Sonnette : Repère visuel présent sur les lisières d'un tissu notifiant un défaut.

Surfileuse : machine dédiée au picot (tout petit surfil).

Surfileuse raseuse : machine dédiée au surfil industriel (3 ou 4 fils avec couteau).

Tarlatane : tissu rigide, généralement fabriqué en coton. La tarlatane est souvent apprêtée (traitée avec de l'amidon ou une substance similaire) pour lui donner de la tenue et de la rigidité. En raison de sa texture, la tarlatane est utilisée pour donner du volume ou structurer certaines parties d'un modèle, comme les jupons et les gros volumes ...

Travail au chic : En partant d'une base de patronage, on adapte la matière sur le mannequin suivant le croquis (notamment pour le drapé). Le travail au chic est l'expression pour décrire la sensibilité particulière par rapport à

un équilibre d'ensemble, et le geste attendu pour la transformation à réaliser. C'est un talent qui se révèle et que l'on reconnaît à l'exécution du geste.

Travers ou forme de travers : utilisé pour décrire un défaut qui peut affecter l'aplomb ou la symétrie du vêtement, rendant celui-ci moins esthétique (vissé). Il peut résulter d'une erreur de coupe, d'un mauvais repassage ou d'une tension irrégulière dans la couture.

Tricher : face à une difficulté technique ou un résultat attendu, manière de trouver une solution quitte à contourner les techniques traditionnelles.

Vidage : en fonction du tissu, une matière peut se vider, elle perd alors son volume, surtout pour une coupe en biais.

ANNEXE IV

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

IV.1

Unités constitutives du diplôme*Certificat de spécialisation spécialité Première Main Haute Couture*

UNITÉ UP1

Préparation du lancement du modèle

Le contenu sur lequel repose l'unité UP1 correspond aux compétences du bloc n° 1 « Préparer le lancement du nouveau modèle » défini dans l'annexe III « référentiel de compétences ».

UNITÉ UP2

Réalisation du modèle

Le contenu sur lequel repose l'unité UP2 correspond aux compétences du bloc n° 2 « Réaliser le nouveau modèle » défini dans l'annexe III « référentiel de compétences »

IV.2

Règlement d'examen*Certificat de spécialisation spécialité Première Main Haute Couture*

Certificats de spécialisation de niveau 4 « Première Main Haute Couture »			CANDIDATS		
			Scolaires (établissement public ou privé sous contrat) Apprentis (CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique) Formation professionnelle continue dans un établissement public	Scolaires (établissement privé hors contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue en établissement privé Candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle. Enseignement à distance	Mode
ÉPREUVES	Unité	Coef.	Mode	Mode	Durée
EP1 - Préparation du lancement du modèle.	UP1	2	CCF	Ponctuel pratique et oral	5 h 30 (dont 30 mn d'oral)
EP2 - Réalisation du modèle	UP2	3	CCF	Ponctuel pratique et oral	32 h 30 (dont 30 mn d'oral)

IV.3

Définition des épreuves*Certificat de spécialisation spécialité Première Main Haute Couture*

Unité UP1 – Préparation du lancement du modèle

Coefficient 2

Objectif de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif l'évaluation de la maîtrise des compétences associées au Pôle 1 : Préparation en vue du lancement d'un nouveau modèle.

Elle porte sur la manifestation des compétences suivantes :

- CP1 : S'approprier les données et dessins techniques du modèle.
- CP2 : Elaborer son plan de réalisation.
- CP3 : Formaliser par des notes personnelles le suivi de son activité.

Les critères d'évaluation sont ceux définis dans le référentiel de compétences. Certaines compétences autres que celles relevant de l'épreuve peuvent être mobilisées dans la réalisation des activités support de l'épreuve mais elles ne doivent pas faire l'objet d'une évaluation.

Contenu de l'épreuve

Les compétences sont évaluées dans un contexte professionnel conforme à l'activité A1 du Pôle 1 : Préparation en vue du lancement d'un nouveau modèle.

Les moyens et ressources associés aux activités professionnelles seront mis à disposition des candidats.

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'appuie sur plusieurs tâches permettant d'établir un suivi et un bilan des compétences visées par l'épreuve. Chaque tâche est menée en centre de formation et/ou en entreprise.

Le suivi de l'acquisition des compétences, les bilans intermédiaires et le bilan final sont établis par l'équipe pédagogique du domaine professionnel et par les professionnels des entreprises associés à l'activité ciblée par l'épreuve.

Le suivi des compétences requiert l'utilisation d'un livret de suivi individualisé exploité par les enseignants assurant l'encadrement des candidats au cours de la formation. La fréquence des bilans intermédiaires est à l'initiative de l'équipe pédagogique.

Au cours du dernier trimestre de la formation, une commission d'évaluation, composée d'au moins un membre de l'équipe pédagogique du domaine professionnel, est réunie sous l'autorité du chef d'établissement. La commission d'évaluation arrête le positionnement de chaque candidat à son niveau de maîtrise des compétences sur la grille nationale d'évaluation de l'épreuve.

A l'issue du positionnement, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constitue, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- le livret de suivi de compétences ;
- les bilans intermédiaires formalisés d'évaluation des compétences ;
- la grille nationale d'évaluation renseignée ayant conduit à la proposition de note.

Forme ponctuelle

Le sujet de cette épreuve est établi au niveau national. La commission d'évaluation est composée de deux enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel. En l'absence de ce dernier, la commission pourra néanmoins évaluer le candidat.

Un rapport d'activités est remis en amont aux examinateurs selon l'organisation définie par l'académie. Le candidat y fait état de sa pratique du pôle 1. Ce rapport doit permettre à la commission d'évaluation de compléter son appréciation des compétences manifestées au cours de l'épreuve.

L'épreuve, d'une durée de cinq heures trente, comprend cinq heures de pratique et trente minutes d'entretien. Elle porte sur la préparation au lancement d'un modèle de Haute Couture. Elle comprend systématiquement la réalisation d'une maquette.

La commission d'évaluation réalise, pendant l'épreuve, un questionnement de quinze minutes permettant au candidat d'exposer son analyse du travail prescrit, évalue les prises de notes ou croquis produits par le candidat, positionne le candidat sur les compétences CP1, CP2 et CP3, à partir de la grille d'évaluation. L'épreuve se conclut par un oral de quinze minutes au cours duquel le candidat présente la maquette réalisée sur mannequin et pratique un contrôle visuel au mannequin, pour validation du bien-être, qu'il argumente ensuite auprès de la commission.

Unité UP2 - Réalisation du modèle

Coefficient 3

Objectif de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif l'évaluation de la maîtrise des compétences associées au Pôle 2 : Réalisation du modèle.

Elle porte sur la manifestation des compétences suivantes :

- CP4 : Contrôler visuellement la réalisation aux différentes étapes du modèle ;
- CP5 : Collaborer avec l'équipe pour produire les résultats attendus ;
- CP6 : Réaliser les gestes de Haute Couture.

Les critères d'évaluation sont ceux définis dans le référentiel de compétences. Certaines compétences autres que celles relevant de l'épreuve peuvent être mobilisées dans la réalisation des activités support de l'épreuve mais elles ne doivent pas faire l'objet d'une évaluation.

Contenu de l'épreuve

Les compétences sont évaluées dans un contexte professionnel conforme aux activités A2, A3 et A4 du Pôle 2 : Réalisation du modèle.

Les moyens et ressources associés aux activités professionnelles seront mis à disposition des candidats.

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'appuie sur plusieurs activités permettant d'établir un suivi et un bilan des compétences visées par l'épreuve. Chaque tâche est menée en centre de formation et/ou en entreprise.

Le suivi de l'acquisition des compétences, les bilans intermédiaires et le bilan final sont établis par l'équipe pédagogique du domaine professionnel et par les professionnels des entreprises associés à l'activité ciblée par l'épreuve.

Le suivi des compétences requiert l'utilisation d'un livret de suivi individualisé exploité par les enseignants assurant l'encadrement des candidats au cours de la formation. La fréquence des bilans intermédiaires est à l'initiative de l'équipe pédagogique.

Au cours du dernier trimestre de la formation, une commission d'évaluation, composée d'au moins un membre de l'équipe pédagogique du domaine professionnel, est réunie sous l'autorité du chef d'établissement. La commission d'évaluation arrête le positionnement de chaque candidat à son niveau de maîtrise des compétences sur la grille nationale d'évaluation de l'épreuve

A l'issue du positionnement, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constitue, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- le livret de suivi de compétences ;
- les bilans intermédiaires formalisés d'évaluation des compétences ;
- la grille nationale d'évaluation renseignée ayant conduit à la proposition de note.

Forme ponctuelle

Le sujet de cette épreuve est établi au niveau national. La commission d'évaluation est composée de deux enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel. En l'absence de ce dernier, la commission pourra néanmoins évaluer le candidat.

Un rapport d'activités est remis en amont aux examinateurs selon l'organisation définie par l'académie. Le candidat y fait état de sa pratique du pôle 2. Ce rapport doit permettre à la commission d'évaluation de compléter son appréciation des compétences manifestées au cours de l'épreuve.

L'épreuve d'une durée de trente-deux heures trente minutes comprend trente-deux heures de pratique et trente minutes d'entretien. Elle porte sur la réalisation d'un modèle de Haute Couture. À partir d'un dossier, d'une toile épinglée sur mannequin aux mesures, d'un patron du modèle et d'une sélection de tissus proposée, l'épreuve consiste à réaliser une pièce sur le plateau technique sur une durée de trente-deux heures, soit quatre journées de huit heures. L'essayage se fera aux mesures.

Le cinquième jour, chaque candidat dispose de trente minutes pour présenter son travail aux membres du jury. Cette présentation et les évaluations réalisées tout au long de l'épreuve donnent lieu à un positionnement des compétences CP4, CP5 et CP6 sur la grille nationale d'évaluation

ANNEXE V

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

*Certificat de spécialisation spécialité Première Main Haute Couture***V.1. Présentation générale des périodes de formation en milieu professionnel**

Garantes de la qualité du diplôme et de sa cohérence avec les opportunités, évolutions et contraintes des métiers relevant des Maisons de Haute Couture, les périodes de formation en milieu professionnel constituent un gage d'insertion professionnelle et participent à la formation des candidats au certificat de spécialisation « Première Main Haute Couture ».

Le cursus de formation du certificat de spécialisation « Première Main Haute Couture » respecte le principe de l'alternance, sous tutorat pédagogique. La formation se déroule en centre de formation et au sein de la structure d'accueil de l'alternance (entreprise ou organisation). La mise en œuvre d'une pédagogie de l'alternance réclame une liaison très étroite entre l'organisme de formation et ses formateurs, la structure d'accueil de l'alternance, la personne tutrice et l'apprenant durant sa période en entreprise. Dans ce contexte, la structure d'accueil de l'alternance est, comme le centre de formation, l'un des lieux ressources de la construction des compétences de l'apprenant.

La formation en milieu professionnel est une phase déterminante menant au diplôme. En effet, en centre ou en entreprise les savoir agir sont identiques mais ce sont les contextes qui changent. De plus l'apprenant est amené à s'intégrer dans une équipe, à participer aux activités de la structure d'accueil de l'alternance et à réaliser des tâches, en collaboration avec des personnes de statuts différents, exerçant à des degrés de responsabilité et d'autonomie différentes.

La qualité des périodes de formation en milieu professionnel repose sur un engagement de tous les partenaires de l'alternance dans le respect des principes pédagogiques suivants :

- l'implication de l'apprenant dans le projet de la structure où son engagement est un élément moteur de la construction des compétences ;
- l'indispensable relation entre l'organisme de formation et la structure d'accueil ;
- la mise en responsabilité progressive de l'apprenant ;
- l'autonomie de l'apprenant dans la maîtrise des compétences attendues par le référentiel comme un objectif à atteindre à l'issue de la période de formation en milieu professionnel ;
- l'expérimentation pédagogique essentielle comme une possibilité offerte d'explorer des champs nouveaux, utiles à l'apprenant comme à la structure.

V.2. Modalités d'organisation des périodes de formation en milieu professionnel

Les périodes de formation en milieu professionnel peuvent se dérouler dans plusieurs entreprises ou structures définies par le référentiel des activités professionnelles.

Chaque période donne lieu, à l'occasion d'une visite dans l'organisation d'accueil, à l'élaboration d'un bilan individuel établi conjointement par la personne tutrice et les membres de l'équipe pédagogique. Ce bilan indique la nature des activités réalisées en lien avec les compétences visées et négociées entre l'établissement de formation et l'organisation d'accueil. Il précise également la maîtrise atteinte des compétences professionnelles visées.

Les bilans des périodes de formation en milieu professionnel alimentent le dossier de l'apprenant en vue de la certification.

V.2.1. Pour la voie scolaire

Les périodes de formation en milieu professionnel sont obligatoires pour les candidats scolaires relevant d'une préparation en présentiel ou à distance.

Elles sont organisées avec le concours des milieux professionnels et l'équipe pédagogique participe à l'organisation et au suivi des périodes de formation en milieu professionnel conformément à la circulaire 2016-053 du 29 mars 2016 relative à l'encadrement des périodes en entreprise (BOEN du 31 mars 2016).

La durée des PFMP est fixée à 16 semaines. Le rythme de l'alternance et le choix des dates des périodes de PFMP relève de l'autonomie des établissements qui prendront en considération les contraintes du ou des milieux professionnels d'accueil des élèves.

La formation dispensée en milieu professionnel se déroule sous la responsabilité du chef ou de la cheffe d'établissement sur la base d'une convention, établie entre l'établissement d'enseignement et la structure d'accueil.

L'annexe pédagogique de la convention, se référant au livret de suivi individualisé de développement des compétences, est établie conjointement par l'équipe pédagogique et la ou les personnes tutrices : modes de relations à établir, types d'activités, objectifs et contenus de formation.

Pendant la PFMP, l'élève a obligatoirement la qualité de stagiaire et non de salarié. La présence continue de l'élève stagiaire dans l'organisation d'accueil est requise pendant toute la durée de la PFMP. En fin de PFMP, une attestation de PFMP lui est remise par la personne responsable de structure d'accueil. Elle permet de vérifier la conformité réglementaire de la formation en milieu professionnel en précisant au minimum les dates et la durée de la PFMP.

Pour chaque PFMP, la personne tutrice de la structure d'accueil, accompagne le stagiaire pour appréhender, mettre en œuvre et analyser les situations de travail rencontrées.

Afin d'en garantir son caractère formateur, la PFMP est placée sous la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Aux termes de la circulaire 2016-053 du 29 mars 2016 relative à l'encadrement des périodes en entreprise (BOEN du 31 mars 2016), la recherche et le choix des entreprises d'accueil relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation.

V.2.2. Pour la voie de l'apprentissage

La formation en milieu professionnel se déroule conformément aux dispositions du code du travail, dans le cadre de l'alternance propre au contrat d'apprentissage. Les dispositions du code du travail complètent les dispositions de l'article D. 3337-145 du code de l'éducation.

Elle s'articule avec la formation dispensée dans un centre de formation d'apprentis pour permettre le développement des compétences définies dans le diplôme.

Chaque visite dans la structure d'accueil donne lieu à l'élaboration d'un bilan individuel établi conjointement par le maître d'apprentissage et un ou des membres de l'équipe pédagogique. Ce bilan, au moyen du livret d'apprentissage, indique la nature des activités réalisées en lien avec les compétences visées et négociées entre le centre de formation et la structure d'accueil.

Afin d'assurer une cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer les maîtres d'apprentissage des objectifs des différentes périodes au moyen d'un document de liaison, et plus particulièrement de leur importance dans les épreuves certificatives du diplôme.

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions en vigueur dans le code du travail. Si les diverses activités de la formation ne peuvent être réalisées dans la structure d'accueil, le code du travail indique qu'il doit être fait appel à une tierce entreprise conformément à l'article R. 6223-10 du code du travail.

Pour les apprentis, les attestations de formation en milieu professionnel sont remplacées par un certificat de travail de l'employeur confirmant le statut du candidat comme apprenti dans son entreprise ou organisme.

V.2.3. Pour la voie de la formation continue

La durée des PFMP est fixée à 16 semaines. Elle s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le cadre de la formation professionnelle continue par chaque organisme de formation.

Le stagiaire peut effectuer sa préparation dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier tel qu'un contrat de professionnalisation. Dans ce cas, la durée de formation en milieu professionnel est incluse dans la période de formation dispensée en milieu professionnel où s'effectue le contrat si les activités exercées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs.

A l'issue de chaque période de formation en milieu professionnel, une attestation de présence doit être renseignée par l'organisme de formation et signée par son responsable. Elle précise la période, la structure d'accueil et le nombre de semaines effectuées.

V.2.4. Positionnement

Pour les candidats positionnés par décision du recteur, la durée minimale de la période en milieu professionnel est de 8 semaines pour les candidats de la voie scolaire (article D. 337-146 du code de l'éducation) et 12 semaines pour les candidats issus de la voie de la formation professionnelle continue.

V.2.5. Pour les candidats se présentant au titre de leur expérience professionnelle

Le candidat n'effectue pas de stage, mais doit justifier de trois années, au cours des 6 dernières années, d'expérience professionnelle dans un emploi qualifié correspondant à la finalité du certificat de spécialisation à l'examen duquel il s'inscrit.